

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 décembre 2011
(convocation du 5 décembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 9 h 45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 00
M. LAMAISON Serge à M. MAURRAS Franck à jusqu'à 10 h 40
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 12 h 00
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 50
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10 h 40
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick jusqu'à 11 h 50
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine à partir de 12 h 00
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
Mme DELTIMPLE Nathalie à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
M. DOUGADOS Daniel à M. BAUDRY Claude de 10 h 30 à 12 h 00

M. DUART Patrick à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h 50
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h 50
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. TRIJOLET Thierry jusqu'à 10 h 30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. BREZILLON Anne
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 00
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. MOGA Alain à Mme. LIRE Marie Françoise
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à M. QUANCARD Denis jusqu'à 9 h 45
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 40
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à M. SOUBIRAN Claude
Mme WALRYCK Anne à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 00

LA SEANCE EST OUVERTE

Réseau tbc - Evolution de la grille tarifaire en 2012 - Adoption

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La présente délibération a pour objet de proposer les nouveaux tarifs qui seront appliqués sur le réseau Tbc à partir du 1^{er} juillet 2012.

La proposition d'augmentation est proposée en moyenne pondérée à 2,75% avec une TVA à 5,5% et à 4,12% avec une TVA à 7%.

Les recettes tarifaires constituent une source importante dans l'équilibre financier du contrat et permettent également de préserver les capacités financières de la Communauté urbaine pour améliorer la qualité du service et étendre le réseau.

Rappel des principes contractuels :

La Communauté urbaine définit les principes de la politique tarifaire. Elle arrête sur proposition du délégataire, la tarification.

Dans le cadre du contrat, il a été demandé au délégataire de formuler des propositions d'évolution de la grille tarifaire pour l'année 2012.

Actuellement l'engagement du délégataire sur les recettes est fondé sur une grille tarifaire constante, indépendamment d'une éventuelle augmentation.

I. RAPPEL DES PROPOSITIONS D'EVOLUTIONS SUR LA DUREE DU CONTRAT

Lors de la commission mixte finances/transport du 26 novembre 2009 et des Bureaux des 19 novembre et 10 décembre 2009, les propositions suivantes d'évolution de la grille tarifaire du réseau Tbc pendant la durée du contrat de délégation de service public avaient été présentées.

A. L'évolution du niveau des tarifs

Il était proposé notamment que les tarifs des titres unitaires (1 voyage et 1 jour) soient stabilisés, par contre pour les tickartes 10V ou 5V qu'ils augmentent progressivement pour resserrer leur taux de réduction par rapport au titre unitaire afin de permettre une augmentation des recettes en renforçant l'attractivité des abonnements.

Les abonnements font l'objet d'une augmentation mesurée, généralement plus forte sur les titres mensuels que sur les titres annuels afin d'encourager à la fidélisation des usagers.

Il convient également de rappeler que la politique tarifaire du réseau Tbc reste particulièrement avantageuse pour bon nombre d'usagers et plusieurs titres sont proposés à un tarif inférieur à la moyenne constatée dans les agglomérations de taille et de réseau de transport comparable (voir document joint en annexe 1).

B. L'évolution de la gamme tarifaire

Pour mémoire, l'année 2010 a constitué une année d'adaptation de la gamme tarifaire :

- 5 titres ont été créés : Pass Soirée, Hebdo Jeune, et 3 titres Séniors (hebdo, mensuel, annuel)
- 2 formules ont été lancées : Pass Duo (réduction de 25% sur le 2^{ème} abonnement adulte plein tarif au sein d'un même foyer) et modification du Cité Pass Groupe
- Enfin, la tarification VCub est venue compléter ces nouveautés

En 2011, le titre Hebdo + (7 jours d'offre combiné Tbc + VCub) a été créé ainsi que le titre combiné Tbcool (accès au réseau Tbc ainsi que l'utilisation du service d'Autopartage). Dans ce cadre, il a été proposé d'accorder une réduction de **20%** sur le Cité Pass annuel tout public à l'identique des dispositions prévues pour le Cité Pass Groupe. Une réduction sera également accordée par le service d'Autopartage au niveau de l'adhésion.

II. PROPOSITIONS D'EVOLUTIONS DE LA GAMME TARIFAIRE EN 2012

A. Propositions de nouveaux titres

Pour l'année 2012, le délégataire propose la mise en place de 3 nouveaux titres :

TITRE occasionnel

Pass Fiesta	2 €	Tickarte une journée mis en place à certaines périodes
--------------------	------------	---

Ce titre de transport élargit la gamme tarifaire en créant un titre occasionnel permettant de susciter l'utilisation du réseau et d'éviter la saturation liée aux voitures

ABONNEMENT JEUNE

Pass Pitchoun 6 à 10 ans	Annuel 120€ soit 10€/mois	Nouvel abonnement pour une population plus jeune
-------------------------------------	--	---

Ce titre présente un intérêt pour augmenter la mobilité des 6 – 10 ans habituellement accompagnés d'un adulte.

TITRE COMBINE TBCentreprise/VCub

VCub impersonnel	Annuel 15€	Nouvel abonnement combiné avec le titre Tbc entreprise
---------------------	------------	---

B. Adaptations

- Parcs relais :

Il est proposé une adaptation du fonctionnement des parcs relais afin d'autoriser leur utilisation la nuit pour les salariés en horaires décalés.

L'accès serait restreint à la mise en place d'un macaron sur le véhicule, macaron délivré par Tbc sur présentation d'un justificatif de l'entreprise.

Pour l'année 2012, une expérimentation pourrait être mise en place sur 5 P+R

- Abonnement annuel

Il est proposé, comme pour le cité pass groupé, la tacite reconduction pour l'ensemble des abonnements annuels.

La gestion des rentrées scolaire et universitaire serait donc améliorée du fait de l'harmonisation du traitement de l'ensemble des abonnements.

- Cartes demi-tarif (+16 ans)

Il est proposé une validité étendue jusqu'à fin septembre de l'année n+1 des cartes demi-tarif pour les plus de 16 ans afin de permettre aux élèves de disposer du temps nécessaire pour fournir un certificat scolaire pour la nouvelle année.

- Frais de duplicata :

Il est proposé, compte tenu des volumes traités en augmentation (+ 20 000 demandes /an) de rendre le montant des duplicata plus dissuasif.

Aujourd'hui ce montant est égal à 5€ : pour la 1^{ère} demande tarif à 10€, dès la 2^{ème} demande et les suivantes sur l'année civile, 15€.

III. L'EVOLUTION DU NIVEAU DES TARIFS :

L'augmentation tarifaire au 1^{er} juillet 2011 a été de **+1,5 %** en moyenne pondérée et le montant des recettes supplémentaires calculées en année pleine était de 633 000€ HT.

Aujourd'hui, la proposition d'évolution est en moyenne pondérée de 2,75% (voir tableau joint) et le niveau de recettes supplémentaires est de 1 233 834€ HT, calculé en année pleine, avec une TVA à 5,5%.

Cette option est à mettre en regard avec l'hypothèse d'évolution des charges au niveau de la contribution forfaitaire qui a été estimée à 2,2% entre 2011 et 2012 (soit une augmentation d'environ 3,5 millions d'euros).

Dans cette proposition, le titre P+R passe de 3 € à 3,5€ soit une augmentation de 16,7%, et ce, compte tenu du positionnement particulièrement attractif de ce titre occasionnel et au regard des prix pratiqués dans les autres parkings, qui ne donnent pas accès aux transports en commun (pour 3H, coût moyen = 6€).

Hors le titre P+R, l'évolution unitaire du prix des titres varie de **0% à 3,6%**.

Les 3 évolutions les plus fortes concernent le Tickarte 5V plein tarif (+3,6%), le pass jeune annuel (+3,1%) et le pass senior annuel (+3,1%)

Avec une TVA à 7% :

- la proposition d'évolution est en moyenne pondérée de 4,12% (voir tableau joint) et le niveau de recettes supplémentaires est de 1 195 219€ HT, calculé en année pleine.

- Le titre P+R passe de 3€ à 3,5€ (+16,7%)

- Hors le titre P+R, l'évolution unitaire du prix des titres varie de **0% à 5,4%**.

- Les 3 évolutions les plus fortes concernent le Tickarte 5V plein tarif (+5,4%), le Tickarte 1j (+4,9%) et le pass senior annuel (+4,7%)

Par ailleurs, la tarification V³ est inchangée et reste la suivante :

- La caution : son montant est de 200 € (valeur du matériel, éviter les dégradations et vols). Encaissement uniquement en cas d'impayé, de vol ou de dégradation.
- L'adhésion au service correspond au droit d'usage, les tarifs sont les suivants :

	1 Jour	1 Semaine	1 Mois	1 an
Occasionnels	1 €	5 €		
Abonnés Vélos Seul			7 €	25 €
Abonné Vélo+ TC mensuel			4 €	25 €
Abonné Vélo+ TC annuel			4 €	15 €

- L'usage du service

	Abonnés	Occasionnels
30 Premières Minutes	Gratuité	Gratuité
Heures suivantes	1 € de l'heure	2 € de l'heure

Tarification spécifique VLS +		
2 premières heures	Gratuité	
Heures suivantes	Forfait ½ journée (4H) à 0,5 € Forfait Journée (8H) à 1 €	Au-delà tarification à l'heure classique
Usage en correspondance Tbc	Gratuité pendant 20h	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article 1 : la création de nouveaux titres à compter du 1^{er} juillet 2012 est adoptée.

Article 2 : les montants des frais de duplicata sont adoptés.

Article 3 : la tarification V³ en 2012 reste identique à celle appliquée en 2011.

Article 4 : l'évolution des tarifs du réseau Tbc à compter du 1^{er} juillet 2012 est adoptée selon le tableau suivant :

Titres		Tarif actuel	Tarifs 2012 TVA 5,5%	Tarifs 2012 TVA 7%
TITRES OCCASIONNELS	Tickarte unité (1V)	1.40 €	1,40€	1,40€
	Tickarte 10 Voyages	10,80€	11,10€	11,30€
	Tickarte 5 Voyages	5.60 €	5,80€	5,90€
	Tickarte 10 Voyages Tarif Réduit	6.40 €	6,50€	6,60€
	Tickarte 1 Jour	4.10 €	4,20€	4,30€
	Titre Parc Relais	3 €	3,50€	3,50€
	Pass Soirée	2 €	2€	2€
	Pass Fiesta	-	2€	2€
	Hebdo +	12€	12€	12,20€
TITRES JEUNES	Hebdomadaire Jeune	8 €	8,10€	8,20€
	Mensuel Jeune	28€	28,50€	28,90€
	Pass Pitchoun annuel	-	10€/mois	10€/mois
	Annuel Jeune (montant/mois)	16,25 €	16,75€	17€
TITRES TOUT PUBLIC	Hebdomadaire	10,80 €	11,10€	11,30€
	Mensuel	39€	39,90€	40,50€
	Annuel (montant/mois)	32€	32,50€	33€
TITRES SENIORS	Hebdomadaire Séniors	8,60 €	8,70€	8,80€
	Mensuel Séniors	31,50€	32€	32,50€
	Annuel Séniors (montant/mois)	24,25€	25€	25,40€
Abonnements groupés	Cité Pass Groupe 10	25,60 €	26€	26,40€
	Cité Pass Groupe 500	22,40 €	22,80€	23,10€
	Vcub impersonnel	-	15€	15€
Titre combiné Tbc/Autopartage Tbcool	20% réduction du Cité Pass Annuel tout public (montant mensuel)	25,60€	26€	26,40€
Tarifs Mobibus	Tarif 1 voyage	2,52 €	2,52€	2,52€
	pénalité pour non annulation de la réservation	10€	10€	10€
Frais de dossier Tbc	Frais de dossier absence validation	5€	5€	5€
	Frais duplicata	5€	10€ puis 15€	10€ puis 15€
	Frais de gestion Amendes	24 €	24€	24€

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Républicains vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 22 DÉCEMBRE 2011</p> <p>PUBLIÉ LE : 22 DÉCEMBRE 2011</p>

M. CHRISTOPHE DUPRAT